

# Le 1<sup>er</sup> traitement sur céréales, Il est temps d'y penser !

**BASF**  
The Chemical Company



## CONTEXTE

Le contexte 2012 pour les céréales à paille est particulièrement atypique avec :

- Une avancée physiologique d'un mois (selon les variétés et date de semis),
- Une densité de végétation importante due à la présence de nombreuses talles,
- La présence de rouille brune et septoriose dans certaines parcelles depuis le mois de décembre.

## REPÈRES

Dès le stade 2 nœuds du blé, la F2 est présente et constitue 85% du rendement avec la dernière feuille et l'épi.

Le blé est sensible à l'action d'un régulateur dès le stade épi 1 cm.

Pour ces raisons, il est important de surveiller l'avancée du stade des céréales ainsi que leur état sanitaire.

## CONSEILS



En cas de présence de rouille brune et septoriose significative (se référer au BSV), il convient d'intervenir avec :

**OPUS NEW®**  
0,75 à 1 L/ha

Ceci vous permettra de préserver l'état sanitaire de la F2 contre la rouille brune et la septoriose.



En cas de risque de verse :

**MEDAX® TOP**  
peut être associé à **OPUS NEW®**  
au stade 1<sup>er</sup> - 2<sup>ème</sup> nœud  
(voir recommandations au verso)

(pour tout autre mélange,  
contacter votre interlocuteur BASF Agro).

# Le 1<sup>er</sup> traitement sur céréales, Il est temps d'y penser !

OPUS NEW®  
MEDAX® TOP

## Blés



Risque de verse : Epi 1 cm 1<sup>er</sup> noeud 2<sup>ème</sup> noeud 3<sup>ème</sup> noeud

### Blé Tendre d'Hiver

Moyen à fort

OPUS NEW® 0,75 L/ha + MEDAX® TOP 0,7 à 0,8 L/ha

Faible

MEDAX® TOP 0,6 L/ha

### Blé Tendre d'Hiver

Moyen à fort

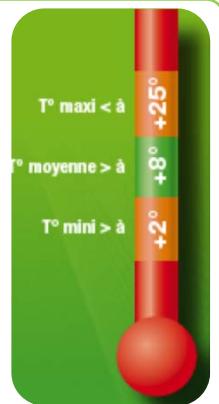
OPUS NEW® 0,75 L/ha + MEDAX® TOP 0,8 à 1 L/ha

Faible

MEDAX® TOP 0,6 à 0,8 L/ha

## Conditions météo

**Attention** : ne pas appliquer Médax® Top en période de forte amplitude thermique accompagnée de gelées nocturnes, ou sur des céréales en situation de stress (hydromorphie, carence azotée, sress hydrique, ...).



## Orge d'Hiver



Risque de verse :

Application unique

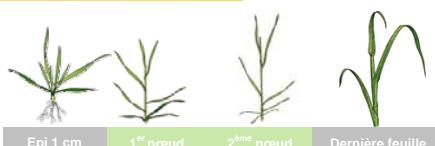
OPUS NEW® 0,75 L/ha + MEDAX® TOP 0,8 à 1 L/ha

En Programme

MEDAX® TOP 0,7 à 1 L/ha

Ethéphon 0,3 à 0,5 L/ha

## Seigle, Avoines et Triticale



Risque de verse :

Seigle

MEDAX® TOP 0,8 à 1 L/ha

Avoines

OPUS NEW® 0,75 L/ha + MEDAX® TOP 0,8 à 1 L/ha

Triticale

MEDAX® TOP 0,6 à 1 L/ha

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. ✓
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® ✓

\* Marque déposée Sté PANTEK France

## Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	Tél. 0 800 0 210 02 38 33 ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	Tél. 0 800 657 867 <a href="http://www.phytovet-france.com">www.phytovet-france.com</a>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sûreté 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	Tél. 0 800 0 200 12 16 85 <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

<sup>®</sup>marque déposée BASF : Opus® New : marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 2100182. Composition : 83 g/L d'époxicomazole. Formulation : Concentré émulsionnable (EC). Usages autorisés : Blés : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis. Ogres : rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille naine. Seigles : rhynchosporiose, rouille brune. Triticale : septoriose, rouille brune. Dose homologuée : 1,5 L/ha. Classement : Attention. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H315 : Provoque une irritation cutanée. H332 : Nocif par inhalation. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. Nombre maximum d'applications : 2/an. Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures après traitement. Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. Médax® Top. Autorisation de vente n° : 2010030. Composition : 50 g/l prohexadione calcium + 300 g/l mépiquat chlorure. Formulation : suspension concentrée (SC). Classement toxicologique : Xn : nocif. R22 : nocif en cas d'ingestion. R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques : peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Dose autorisée : 1 à 1,5 L/ha. Délai d'emploi avant récolte : 56 jours. Cultures : blé tendre hiver, blé dur hiver, orge de printemps, seigle, avoine (hiver et printemps), orge d'hiver, triticale. Délai de ré-entrée dans les parcelles : 6 heures. Délai avant récolte : 56 jours. Zone non traitée : 5 mètres.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Février 2012. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 569FCEFG0512SUD

Retrouvez plus d'informations sur le site :

[www.agro-bASF.fr](http://www.agro-bASF.fr)